



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à l'approbation et à la troisième lecture du projet de loi 201.

M^{me} GUILLEMARD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 201 — *Loi sur la Journée des animaux d'assistance et de zoothérapie/The Service and Therapy Animal Day Act* — dont a fait rapport le comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

Il s'élève un débat.

M^{me} GUILLEMARD, M. KINEW et M^{me} KLASSEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. CURRY présente la proposition suivante :

Proposition n° 12 : Promotion de l'élimination et du recyclage des déchets électroniques

Attendu :

que la production d'appareils électroniques portatifs a augmenté de façon exponentielle au cours des dernières années en raison de l'essor de l'économie de l'information et de la prolifération des services techniques;

que de nombreux appareils électroniques contiennent des métaux lourds comme le cadmium, le mercure et le plomb qui posent un danger pour l'environnement et nécessitent des mesures spéciales d'atténuation des effets nocifs sur l'environnement;

que de nombreux appareils électroniques contiennent des métaux du groupe des terres rares comme l'or et le césium qui continuent d'être précieux à la fin de la vie utile des appareils;

que la gestion dirigée par l'industrie partout au Canada est le modèle que l'on privilégie pour promouvoir l'élimination appropriée des déchets électroniques, au nom de l'industrie, conformément aux dispositions législatives provinciales;

que la *Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets* exige que l'industrie participe à un programme de gestion du matériel électronique à la fin de sa vie utile;

que, selon Statistique Canada, les programmes d'éducation et d'élimination dirigés par l'industrie ont permis de presque tripler la quantité de déchets électroniques récupérés de 2008 à 2012, laquelle est passée de 24 000 à 71 000 tonnes;

que depuis 2012, l'Association pour le recyclage des produits électroniques gère l'élimination des déchets électroniques au Manitoba;

que le ministère du Développement durable a récemment coordonné, dans un complexe résidentiel de Winnipeg, une opération éclair de recyclage en collaboration avec l'Association et des partenaires du secteur privé dans le cadre du mois de la durabilité en octobre;

qu'il y a au Manitoba une installation de traitement des produits ayant atteint la fin de leur vie utile qui travaille en partenariat avec l'Association;

qu'un sondage commandé par l'industrie en 2015 a indiqué que seulement 68 % des Manitobains étaient au courant de l'existence du programme de recyclage de l'Association et de l'emplacement des points de collecte;

que l'élimination inappropriée des déchets électroniques a des conséquences importantes sur l'environnement et que les mesures visant à augmenter la quantité de déchets récupérés doivent être envisagées et encouragées,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à inciter les Manitobains à utiliser les points de collecte désignés de l'Association pour se défaire de leurs déchets électroniques et à encourager les municipalités à récupérer ces déchets.

Il s'élève un débat.

M. CURRY intervient.

MM. ALTEMEYER, SMITH, YAKIMOSKI, GERRARD et PIWNIUK posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. ALTEMEYER, GERRARD, SWAN et SELINGER interviennent. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} FONTAINE propose la première lecture du projet de loi 221 — *Loi sur la Journée de sensibilisation aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées/The Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Awareness Day Act* — dont l'objet a été indiqué.

M^{me} GUILLEMARD, *présidente du Comité permanent des affaires législatives*, présente le cinquième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 8 mai 2017, à 18 heures, dans la salle 254 du palais législatif.

Question à l'étude :

Le projet de loi 29 — *Loi sur la restructuration des unités de négociation dans le secteur de la santé/The Health Sector Bargaining Unit Review Act*

Composition du Comité :

- M. BINDLE;
- M. le *ministre* GOERTZEN;
- M. GERRARD;
- M^{me} GUILLEMARD (présidente);
- M. LAGIMODIERE;
- M. MICHALESKI;
- M^{me} MARCELINO (Logan);
- M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M. le *ministre* SCHULER;
- M^{me} la *ministre* SQUIRES;
- M. WIEBE.

Le Comité a élu M. BINDLE à la vice-présidence.

Le Comité a entendu 28 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 29 — *Loi sur la restructuration des unités de négociation dans le secteur de la santé/The Health Sector Bargaining Unit Review Act* :

Sandi Mowat
Kevin Rebeck
Beatrice Bruske

Michelle Gawronsky

Lee McLeod
Phil Kraychuk

Syndicat des infirmières du Manitoba
Fédération du travail du Manitoba
Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada — local 832
Syndicat des employés généraux et des fonctionnaires du Manitoba
SCFP–Manitoba
Particulier

Paul Moist	Particulier
Marianne Hladun	Alliance de la Fonction publique du Canada
Michelle McHale	Particulier
Sonia Taylor	Particulier
Loreto Gutierrez	Particulier
Bob Moroz	Association des professionnels de la santé du Manitoba
Bill Sumerlus	Operating Engineers — local 987
Frederick Jackson	Particulier
Trevor Yuriy	Particulier
Ross Owens	Particulier
Michael Alberg	Particulier
Sharon Grehan	Particulier
Nellie Minville	Particulier
Paul Carr	Particulier
Mike Kerr	Particulier
Sudhir Sandhu	Manitoba Building Trades et Allied Hydro Council
Jim Want	Particulier
Carmela Abraham	Particulier
Geoff Bergen	Particulier
Brian Hodgert	Health Care Equipment and Facilities Technologists of Manitoba
Rock Spencer	Particulier
Bruce Ulrich	Particulier

Exposés écrits :

Le Comité a reçu cinq exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 29 — *Loi sur la restructuration des unités de négociation dans le secteur de la santé/The Health Sector Bargaining Unit Review Act* :

Paul McKie	UNIFOR
Curtis Huzarewich	Particulier
Carlos Wiebe	Particulier
George Heinrichs	Particulier
Cory Martens	Particulier

Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

(N^o 29) — *Loi sur la restructuration des unités de négociation dans le secteur de la santé/The Health Sector Bargaining Unit Review Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M^{me} GUILLEMARD, le rapport du Comité est déposé.

M. SMOOK, *président du Comité permanent du développement social et économique*, présente le cinquième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 8 mai 2017, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Question à l'étude :

Le projet de loi 28 — *Loi sur la viabilité des services publics/The Public Services Sustainability Act*

Composition du Comité :

- M. ALLUM;
- M^{me} la *ministre* CLARK;
- M^{me} la *ministre* COX;
- M. EWASKO;
- M. le *ministre* FRIESEN;
- M. GERRARD;
- M. LINDSEY;
- M. NESBITT;
- M. SMOOK (président);
- M. SWAN;
- M. WOWCHUK.

Le Comité a élu M. NESBITT à la vice-présidence.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu les 25 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 28 — *Loi sur la viabilité des services publics/The Public Services Sustainability Act* :

D ^r Aaron Chiu	Doctors Manitoba
Ashley Morello	Particulier
Alex Forcier	Particulier
Kaitlyn Braun	Particulier
Wendy Lundy	Particulier
Kevin Rebeck	Fédération du travail du Manitoba
Michelle Gawronsky	Syndicat des employés généraux et des fonctionnaires du Manitoba
Claudia Colocho	Particulier
Sandi Mowat	Syndicat des infirmières du Manitoba
Jonathan Alward	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Beatrice Bruske	Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada — local 832
Norm Gould	Association des enseignants du Manitoba
Paul Moist	Particulier
Michelle McHale	Particulier
Martin Trudel	Particulier

Kim Ferris	Particulier
Curtis Martel	Particulier
Janet Morrill	Particulier
Robert Chernomas	Fédération des associations des professeurs universitaires du Manitoba
John Arthur	Institut professionnel de la fonction publique du Canada
Ken Woodley	Fraternité internationale des ouvriers en électricité — local 2034
Bob Moroz	Association des professionnels de la santé du Manitoba
Lee McLeod	SCFP — opérations régionales
Marianne Hladun	Alliance de la Fonction publique du Canada
Patrick McDonnell	Particulier

Exposés écrits :

Le Comité a reçu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 28 — *Loi sur la viabilité des services publics/The Public Services Sustainability Act* :

Mark Hudson	Association des professeurs de l'Université du Manitoba
Blake Crothers	Particulier
Paul McKie	UNIFOR

Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

(N^o 28) — *Loi sur la viabilité des services publics/The Public Services Sustainability Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement à la suite d'un vote consigné (6 contre 4).

Sur la motion de M. SMOOK, le rapport du Comité est déposé.

M. WIEBE, *président du Comité permanent des comptes publics*, présente le troisième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 8 mai 2017, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Le rapport du vérificateur général intitulé « WRHA'S Management of Risks Associated with End-user Devices » et daté de juillet 2015;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2015 :
 - Partie 2 : « Economic Development: Loans and Investments under *The Development Corporation Act* »;
 - Partie 5 : « Animikii Ozoson Child and Family Services Agency »;
 - Partie 11 : « Report on the Rural Municipality of St. Clements »;

- Partie 12 : « Citizen Concerns – North Portage Development Corporation »;
- Partie 16 : « Office of the Fire Commissioner »;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Recommendations » et daté de mai 2016 :
 - « Animikii Ozoson Child and Family Services Agency »;
 - « Northern Airports and Marine Operations »;
 - « Rural Municipality of St. Clements »;
 - « Citizen Concerns – North Portage Development Corporation »;
 - « Office of the Fire Commissioner »;
 - « Citizen Concerns – Town of Lac du Bonnet – Bulk Water Sales »;
 - « Rural Municipality of Lac du Bonnet »;
 - « Lake Manitoba Financial Assistance Program: Parts C & D »;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Recommendations » et daté de mars 2017 :
 - « Citizen Concerns – North Portage Development Corporation »;
 - « Rural Municipality of Lac du Bonnet »;
 - « Provincial Nominee Program for Business »;
 - « WRHA'S Management of Risks Associated with End-user Devices ».

Composition du Comité :

- M. BINDLE;
- M. HELWER (vice-président);
- M. JOHNSTON;
- M^{me} KLASSEN;
- M. LINDSEY;
- M. MALOWAY;
- M^{me} MAYER;
- M. MICHALESKI;
- M^{me} MORLEY-LECOMPTE;
- M. WIEBE (président);
- M. YAKIMOSKI.

Substitution effectuée pendant la réunion :
M. LINDSEY remplace M. MARCELINO.

Personnes étant intervenues pendant la réunion du 8 mai 2017 :

- M. Norm Ricard, *vérificateur général intermédiaire*;
- M. GOERTZEN, *ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active*;
- M^{me} Karen Herd, *sous-ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active*;
- M. Perry Poulsen, *dirigeant principal de l'information du Programme de cybersanté du Manitoba (eHealth)*.

Ententes :

Le Comité s'est entendu pour terminer l'examen des parties qui suivent et qui sont tirées du rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2015 :

- Partie 2 : « Economic Development: Loans and Investments under *The Development Corporation Act* »;
- Partie 5 : « Animikii Ozoson Child and Family Services Agency »;
- Partie 11 : « Report on the Rural Municipality of St. Clements »;
- Partie 12 : « Citizen Concerns – North Portage Development Corporation »;
- Partie 16 : « Office of the Fire Commissioner ».

Le Comité s'est entendu pour terminer l'examen des parties qui suivent et qui sont tirées du rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Recommendations » et daté de mai 2016 :

- « Animikii Ozoson Child and Family Services Agency »;
- « Northern Airports and Marine Operations »;
- « Rural Municipality of St. Clements »;
- « Citizen Concerns – North Portage Development Corporation »;
- « Office of the Fire Commissioner »;
- « Citizen Concerns – Town of Lac du Bonnet – Bulk Water Sales »;
- « Rural Municipality of Lac du Bonnet »;
- « Lake Manitoba Financial Assistance Program: Parts C & D ».

Le Comité s'est entendu pour terminer l'examen des parties qui suivent et qui sont tirées du rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Recommendations » et daté de mars 2017 :

- « Citizen Concerns – North Portage Development Corporation »;
- « Rural Municipality of Lac du Bonnet »;
- « Provincial Nominee Program for Business »;
- « WRHA'S Management of Risks Associated with End-user Devices ».

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport du vérificateur général intitulé « WRHA'S Management of Risks Associated with End-user Devices » et daté de juillet 2015 et l'a adopté sans modifications.

Rapports étudiés, mais non adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après, mais ne les a pas adoptés :

- Le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2015 (parties 2, 5, 11, 12 et 16 — examen complété);
- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Recommendations » et daté de mai 2016 (« Animikii Ozoson Child and Family Services Agency », « Northern Airports and Marine Operations », « Rural Municipality of St. Clements », « Citizen Concerns – North Portage Development Corporation », « Office of the Fire Commissioner », « Citizen Concerns – Town of Lac du Bonnet – Bulk Water Sales », « Rural Municipality of Lac du Bonnet » et « Lake Manitoba Financial Assistance Program: Parts C & D » — examen complété);

- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Recommendations » et daté de mars 2017 (« Citizen Concerns – North Portage Development Corporation », « Rural Municipality of Lac du Bonnet », « Provincial Nominee Program for Business » et « WRHA'S Management of Risks Associated with End-user Devices » — examen complété).

Sur la motion de M. WIEBE, le rapport du Comité est déposé.

M^{me} la *ministre* COX dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2017-2018 — Développement durable.

(Document parlementaire n^o 42)

M. GOERTZEN, *ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active*, fait une déclaration au sujet du Mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques.

M. WIEBE et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, MM. REYES, LINDSEY et LAGIMODIERE, M^{me} KLASSEN ainsi que M. EWASKO font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. MARCELINO (Tyndall Park) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. MALOWAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. SELINGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. WIEBE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur sa décision de fermer la salle d'urgence de l'Hôpital Concordia de sorte que les familles et les aînés du nord-est de Winnipeg et des environs aient accès à des services de soins de santé de qualité en temps opportun.

M. LINDSEY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. ALTEMEYER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à s'engager à augmenter le salaire minimum sur une base annuelle régulière afin que tous les vaillants travailleurs manitobains puissent subvenir aux besoins de leurs familles. (E. Mason, C. Dyck, C. Szuk et autres)

M^{me} MARCELINO (Logan) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

Conformément au paragraphe 33(7) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur les organismes de défense des droits de l'enfant sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés.

M. le *ministre* PEDERSEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 6 — *Loi abrogeant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est/The Manitoba East Side Road Authority Repeal Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* PEDERSEN, MM. MALOWAY et JOHNSON ainsi que M^{me} KLASSEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

BINDLE
CLARKE
COX
CURRY
EWASKO
FIELDING
FLETCHER
FRIESEN
GERRARD
GOERTZEN
GRAYDON
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
KLASSEN
LAGASSÉ
LAGIMODIERE

LAMOUREUX
MARTIN
MAYER
MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PALLISTER
PEDERSEN
REYES
SCHULER
SMITH
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK..... 38

CONTRE

ALLUM
ALTEMEYER
FONTAINE
KINEW
LINDSEY
MALOWAY

MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
SARAN
SELINGER
SWAN
WIEBE 12

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* WISHART propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology/The Manitoba Institute of Trades and Technology Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* WISHART, M. KINEW et M^{me} KLASSEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* WISHART propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 12 — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* WISHART, M. KINEW et M^{me} KLASSEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

La séance est levée à 16 h 33, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger